

Le service vacances de :

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**DE ROME A POMPEI**  
14-17 ANS

CIRCUIT ITINÉRANT

REF : 049 009 001

**Circuit itinérant en Italie**  
19 jours**SITE****Situation géographique :**

Cocktail magique de soleil, de mer et de culture, l'Italie vous surprendra par ses beautés naturelles, son histoire et son folklore. Dépaysement assuré !

**Cadre de vie :**

L'hébergement se fera sous tentes et/ou à la belle étoile dans plusieurs campings tout au long du séjour (tentes fournies, non mixtes). Les jeunes participeront à la vie collective (préparation des repas, etc.) avec l'aide de l'équipe d'animation. Le groupe sera en autonomie, et prendra en charge tous les aspects de la vie quotidienne avec l'aide de l'équipe d'animation, et modulera son séjour en fonction de ses souhaits.

**Effectif** : 24 participants**1<sup>ER</sup> ET DERNIER REPAS SERVIS**

Le premier repas et le dernier repas servis dépendront des horaires aller/retour des transports.

**TRANSPORT**

- ✓ Voyage en train ou minibus au départ de **Paris, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis voyage en car jusqu'en Italie.
- ✓ Voyage en car ou minibus au départ de **Brest, Rennes** jusqu'à **Angers** puis voyage en car jusqu'en Italie.

**Le car reste à la disposition du groupe pendant tout le voyage.**

**Attention ! Carte d'identité en cours de validité OU passeport au nom de l'enfant, obligatoire pour ce séjour ainsi qu'une autorisation de sortie du territoire.**

Les horaires précis vous seront communiqués dans la convocation environ de 15 jours avant le départ.



**Tout changement de lieu de départ 1 semaine avant le début du séjour sera facturé.**

F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS

14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours  
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## ACTIVITÉS

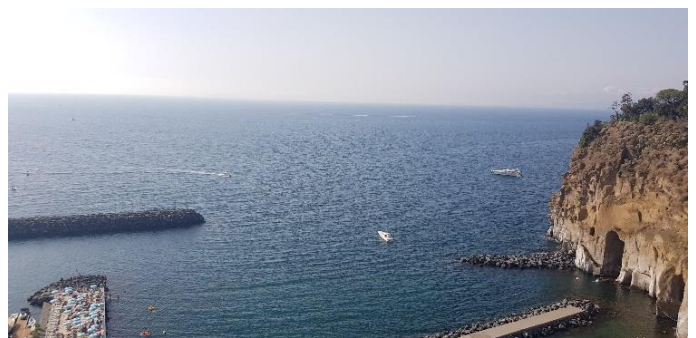
Le groupe restera plusieurs jours sur le même site à chaque étape.

### LES GRANDES ÉTAPES :

- ✓ **ROME** : visite de la capitale, 3ème destination touristique la plus visitée de l'Union Européenne. Visite du Colisée (théâtre du film « Gladiateur » !), la fontaine de Trévi, la place St Pierre...
- ✓ **FLORENCE** : Berceau de la Renaissance, elle présente une très grande richesse artistique qui attire chaque année des millions de touristes venus du monde entier. Capitale de la Toscane, la puissante cité des Médicis est la plus belle ville d'art et d'histoire d'Italie.
- ✓ **POMPEÏ** : rencontre avec la cité ensevelie sous les cendres du volcan le Vésuve.

Toutes ces visites seront entrecoupées de moments de détente animés par l'équipe ou au bord des piscines des différents campings.

**Le programme sera défini plus précisément entre l'équipe d'animation et le groupe d'adolescents.**



## ORGANISATION DU SÉJOUR

### L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

À la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant pour passer avec vous les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser votre propre autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel.



### L'ALIMENTATION :

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. Les courses, les repas seront élaborés par les jeunes, avec l'aide de l'équipe d'animation. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : transmettez-nous **DES L'INSCRIPTION** tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferons savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription.

↳ **Respect des coutumes alimentaires** : Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme pour des aliments ou préparations de type halal ou casher, ou des contraintes alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importante sur le processus biologique de l'enfant, comme le jeûne dans le cadre du Ramadan.

### LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement de leur lieu de vie.
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le couché pour amener les enfants progressivement au sommeil.

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

Les séjours itinérants proposés par la fédération des Œuvres Laïques du Maine et Loire (FOL49) s'appuient sur de nombreux objectifs pédagogiques :



- Permettre au jeune d'être acteur de ses vacances.
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».
- Amener le jeune à prendre conscience des effets de ses actes sur l'environnement.
- Favoriser la prise de responsabilités.
- Encourager les découvertes et susciter les curiosités.

**Il est donc important que le jeune puisse s'exprimer tout au long du séjour. Il aura la possibilité d'échanger régulièrement avec l'équipe d'animation en abordant notamment les thèmes de la nourriture, des choix des activités, du rythme du séjour....**

#### **Les quartiers libres :**

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal. Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

#### **L'alcool/La cigarette :**

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

#### **POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :**



Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce à la plateforme Kidizz** (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles (texte, photos et vidéos). C'est pourquoi nous vous demandons de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

**Adresse du site :** <https://fol49.kidizz.com/join> La procédure d'inscription ainsi que le **code** correspondant au séjour de votre enfant vous seront communiqués dans votre espace client à l'onglet info séjour. Evitez le moteur de recherche Internet Explorer.

Si vous avez besoin de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.



**COURRIER :** Du fait du caractère itinérant du séjour, Les jeunes restent 3/4 jours sur chaque camping, il est donc très difficile pour eux de recevoir du courrier.



#### **ATTENTION !**

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

#### **ASSURANCE**

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

**Attention :** les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

#### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**



### **TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau qui vous a été remise**

**Attention** : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant le séjour. Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge dans les campings si besoin (la lessive sera fournie). Réduisez les quantités préconisées (dans la fiche trousseau remise à l'inscription).

**Les vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles, trop contraignants pour les conditions de ce séjour** (les facteurs de poids et d'encombrement sont ici notre principale préoccupation).

Au-delà de 12 ans nous estimons que le jeune est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau. **Aucun contrôle ne sera alors effectué.**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

### **SAC DE VOYAGE OU SAC À DOS + 1 petit sac à dos. PAS DE VALISE**

- **Duvet ou sac de couchage**
- Matelas mousse (style randonnée, pas de matelas gonflable)
- Popote (verre, assiette, bol, couverts)
- Lampe torche
- 1 paire de bonnes chaussures de marche ou tennis ou baskets en bon état
- 1 petit sac à dos (pouvant contenir les affaires nécessaires pour une randonnée)
- 1 maillot ou slip de bain, **caleçons et shorts interdits dans les piscines des campings**

### **L'Argent de poche :**

Une somme de 30 € est amplement suffisante. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même cela reste sous son entière responsabilité.

### **SANTE :**



**En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous le faire savoir dès l'inscription pour préparer au mieux la venue de votre enfant.**

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

### **L'utilisation du téléphone mobile :**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

### **Les objets de valeur :**

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, bijoux, téléphone mobile, tablette, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



## **DOCUMENTS ORIGINAUX A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT**

### **LE JOUR DU DÉPART**

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau
- Le formulaire de renseignements et de consentement au test de dépistage Covid-19 complété et signé
- Une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de droits à la sécurité sociale
- Le pass sanitaire

1 - Pièce d'identité du mineur : **carte d'identité** OU **passport** au nom de l'enfant (original en cours de validité)

2 - Autorisation de sortie de territoire : Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (à télécharger sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

3 - Photocopie du titre d'identité du parent signataire (celui qui a fait la réservation)

4 - La carte européenne de santé (à retirer à votre caisse de Sécurité Sociale maxi 15 jours avant)

***En l'absence de l'un de ces papiers ou si l'un des papiers fournis ne correspond pas à la demande ou n'est plus en cours de validité, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune à vos frais (cf. conditions d'annulation).***

Durant le séjour les papiers resteront sous la responsabilité du jeune ou peuvent être conservés par le directeur (trice).

**BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !**

